



MADEWIS CUP

RÈGLEMENT - MADEWIS CUP 2022/23

5^{ème} édition

Mise à jour : 13/08/2023

Article 1 : LES LICENCES

Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FFF. Les équipes ne peuvent faire jouer que des joueurs et joueuses licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge.

Comme l'an passé, le contrôle des licences sera très rigoureux.

Un espace « Contrôle des licences » sera mis en place et chaque équipe devra obligatoirement y passer avant de récupérer sa dotation équipements. Chaque enfant sera contrôlé, muni de sa licence imprimée en version papier, et un bracelet lui sera apposé sur le poignet pour assurer la conformité de sa participation tout au long de la journée de tournoi. L'organisation conservera les licences sur version papier durant la totalité du tournoi.

En cas d'absence de licence papier imprimée, le joueur ne pourra pas participer à la compétition.

Article 2 : L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le club participant devra s'assurer que tous ses joueurs et son staff soient assurés. Tous les membres de la délégation (joueurs et accompagnants) doivent avoir une assurance responsabilité civile.

Le comité organisateur de la MADEWIS Cup décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou accident pouvant survenir pendant cette manifestation.

Article 3 : LES REGLES SPECIFIQUES

Le règlement du tournoi a été établi en conformité avec le règlement du football dicté par la FFF. Cependant, quelques critères spécifiques au tournoi sont à prendre en compte : les temps de jeu de match, la formule compétition pour les différentes catégories, et les changements qui s'effectueront rapidement.





MADEWIS CUP

Les informations concernant les catégories pour cette 4^{ème} édition :

U7 – joueurs nés en 2017 et après – 5 joueurs + 3 remplaçants – 10 minutes

U8 – joueurs nés en 2016 et après – 5 joueurs + 3 remplaçants – 10 minutes

U9 – joueurs nés en 2015 et après – 5 joueurs + 3 remplaçants – 10 minutes

U10 – joueurs nés en 2014 et après – 8 joueurs + 4 remplaçants – 15 minutes

U11 – joueurs nés en 2013 et après – 8 joueurs + 4 remplaçants – 15 minutes

U12 – joueurs nés en 2012 et après – 8 joueurs + 4 remplaçants – 15 minutes

U13F – joueuses nées en 2011 et après – 8 joueuses + 4 remplaçantes – 15 minutes

La règle du hors-jeu s'applique uniquement aux catégories U10, U11, U12 et U13F. Pour les catégories U10 et U11, elle s'appliquera dans la zone des 13 mètres (règlement FFF, football à 8). En U12 et U13F, le hors-jeu s'appliquera à la ligne médiane. Pour les coups-francs et coups de pieds de réparation, les règles sont identiques à celles du règlement FFF.

Ce sont les responsables de terrains qui prennent le temps de jeu et non les arbitres. Aucun temps additionnel ne sera appliqué (sauf cas particulier), l'arbitre se réserve toutefois le droit de pénaliser une équipe retardant volontairement les temps d'arrêts d'un match. Seule la fin de l'action ou une faute sifflée avant le coup de sifflet final du responsable de terrain aboutira à un temps de jeu hors temps réglementaire.

Les remplaçants sont permanents et peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie, au cours d'un arrêt de jeu, dès lors que le joueur remplacé a quitté le terrain.

L'équipe se retrouvant à 1 joueur de plus sur le terrain aura match perdu par forfait 3-0.

Le ballon utilisé est un ballon adidas approuvé FIFA de taille 3 pour les catégories U7, U8 et U9, taille 4 pour les catégories U10, U11, U12, et U13F. Madewis fournit les ballons de match. Aucun ballon ne sera prêté aux équipes pour réaliser leurs échauffements. Les équipes doivent donc venir avec leurs ballons pour les temps hors matchs.

Sur les terrains, il sera toléré uniquement la présence des joueurs, des arbitres, de trois éducateurs au maximum par équipe ainsi que le staff MADEWIS.





MADEWIS CUP

Les horaires des matchs qui vous seront indiqués sur le programme seront donnés à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés, et ce 5 minutes avant la fin du match en cours. En cas d'absence d'une équipe à l'heure du coup d'envoi, le comité organisateur du tournoi se réserve le droit de prononcer une victoire par forfait à l'équipe présente sur le terrain sur un score de 3-0. En cas d'absence des deux équipes, le match sera donné perdu aux deux équipes 3-0.

Article 4 : LES TENUES MADEWIS CUP

Madewis offre à chaque enfants un pack équipement personnalisé MADEWIS CUP. Chaque équipe devra se vêtir des tenues adidas fournies lors de l'inscription, sans quoi l'équipe ne pourra participer au tournoi. Les numéros des maillots au dos des joueurs doivent correspondre à ceux indiqués sur la fiche d'inscription. Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs.

Article 6 : SIGNATURE DES FEUILLES DE MATCH

Madewis encourage les éducateurs à signer les feuilles de match une fois les rencontres terminées. Madewis conserve l'ensemble des feuilles de matchs durant toute la journée de tournoi. Aucune contestation sur la nature d'un score ou autre ne sera prise en compte si la feuille de match n'est pas signée par l'éducateur réclamant un litige.

Article 7 : LES CLASSEMENTS

Dans chaque groupe, un classement sera établi comme suit :

- Vainqueur du match : 4 points y compris le forfait
- Match nul : 2 points
- Perdant du match : 1 point
- Perdant du match par pénalité : 1 point
- Perdant du match par forfait : 0 point

En cas d'égalité pour l'attribution de la première place d'un groupe, il sera tenu compte :

- 1 – du résultat du ou des matches joués entre les équipes ex aequo
- 2 – de l'équipe ayant la meilleure différence de buts sur l'ensemble des matches
- 3 – de celle ayant marqué le plus grand nombre de buts





MADEWIS CUP

4 – de celle possédant le joueur le plus jeune

Pour la phase finale et les matchs à élimination directe, en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une séance de tirs au but départagera les équipes. Pour les séances de tirs au but : 3 tireurs par équipes. En cas de nouvelle égalité, le système de la mort subite s'applique au cours de la série pour désigner l'équipe qualifiée.

Un joueur ne peut pas tenter un éventuel 2e tir au but avant que tous les joueurs de son équipe, y compris le gardien et les remplaçants, aient tiré au but.

Les équipes n'ont pas le droit de changer de gardien durant une séance de tir au but.

Article 8 : AUTRES CAS

Tous les cas non prévus dans ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier le règlement en cas de besoin.

Toutes les réclamations doivent être formulées par écrit. Les réserves sur la qualification et la participation aux rencontres doivent être formulées avant le coup d'envoi de la rencontre, ou avant l'entrée en jeu du joueur concerné. Les réserves techniques doivent être formulées par écrit à l'arrêt de jeu suivant le point litigieux et avant la reprise du jeu. Une commission de discipline statuera sur les dossiers qui lui seront instruits. Une commission Statuts et règlement statuera, et sera la seule habilitée à décider du report d'une rencontre.

La commission de discipline pourra prendre des sanctions contre les personnes sur rapport des officiels ou des clubs. Elle est saisie automatiquement sur rapport d'arbitre et peut être saisie par les clubs par mail à l'adresse alexandre@groupe-madewis.com.

Les cartons jaunes et cartons rouges sont effacés après chaque rencontre.

Les éducateurs et responsables de clubs devront être vigilants à ce que les notions de fair-play soient respectées sur le terrain et en dehors du terrain par leurs joueurs et éducateurs. Le comité d'organisation se réserve le droit de sanctionner une équipe pour mauvais comportement de ses joueurs, éducateurs ou supporters.

Article 9 : MADEWIS TV/MADEWIS SERIES TV

Dans le cadre de la MADEWIS Cup 22/23, MADEWIS procédera à des prises de photos, films, séries tv des enfants participant à ces événements sportifs. Ces images seront filmées par les partenaires de MADEWIS TV et MADEWIS Séries TV. Pour cela, il sera indispensable d'avoir





MADEWIS CUP

l'autorisation des éducateurs des équipes participantes (fiche d'autorisation de prise de vue à remplir sur place).

Article 10 : QUALIFICATIONS POUR LES FINALES MADEWIS LEAGUE et MADEWIS CUP

Pour cette 5^{ème} édition, les phases qualificatives de la MADEWIS CUP débouchent sur 2 finales : Finale MADEWIS LEAGUE et Finale MADEWIS CUP. Les finales MADEWIS LEAGUE et MADEWIS CUP se joueront sur les mêmes dates et le même lieu.

QUALIFICATION POUR LA MADEWIS LEAGUE :

- ILE DE FRANCE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (les vainqueurs et finalistes)
- HAUTS DE FRANCE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- GRAND EST : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- AURA : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- OCCITANIE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- NOUVELLE-AQUITAINE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- GRAND OUEST : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- PROVENCE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- CÔTE D'AZUR : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)
- CORSE : 1 équipe qualifiée pour chaque catégorie (les vainqueurs)

QUALIFICATION POUR LA MADEWIS CUP :

- ILE DE FRANCE : 2 équipes qualifiées pour chaque catégorie (3èmes et 4èmes)
- HAUTS DE FRANCE : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- GRAND EST : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- AURA : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- OCCITANIE : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- NOUVELLE-AQUITAINE : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- GRAND OUEST : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- PROVENCE : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)





MADEWIS CUP

- CÔTE D'AZUR : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)
- CORSE : 3 équipes qualifiées pour chaque catégorie (2èmes, 3èmes et 4èmes)

Article 11 : ANNULATION MADEWIS CUP

Si La MADEWIS CUP ne pouvait avoir lieu (cas de force majeure ou impossibilité à trouver une nouvelle date de report de la compétition) MADEWIS s'engage à livrer équipements liés à la commande et à la participation de l'équipe engagée du club. Le club bénéficiera également d'une remise de 100,00 EUR à valoir sur la prochaine édition.

Si MADEWIS trouve une nouvelle date de report de la compétition, le club ne bénéficiera pas de cette remise.

Dans tous les cas, les frais d'inscription ne peuvent être remboursés. MADEWIS ne peut être tenu responsable d'évènements qui ne lui incombent pas.

Le présent règlement pourra évoluer jusqu'au jour de la compétition par décision de la commission du tournoi MADEWIS Cup.

